

Pour se sentir bien dans son travail de plombier



Avoir une activité physique régulière



Dormir suffisamment



Avoir des repas réguliers et équilibrés



Respecter les dispositions de sécurité



Éviter les boissons alcoolisées



Éviter les substances psychoactives

Numéros utiles :

Tabac Info Service : 39 89 ou sur www.tabac-info-service.fr

Alcool Info Service : 0 980 980 930 ou sur www.alcool-info-service.fr

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13 ou sur www.drogues-info-service.fr

Gardons le contact

Pour tout conseil concernant votre santé au travail, vous pouvez vous adresser à votre médecin du travail ou à l'infirmière en santé au travail sur l'un de nos sites de l'Ouest Hérault.



Siège social

79, avenue Georges Clémenceau
BP 40080
34502 Béziers Cedex
Tél. 04 67 09 27 70
Fax 04 67 09 27 79

Béziers Ouest

1, rue des Anciennes Carrières
3CA - ZAE Cantegals
34440 Colombiers
Tél. : 04 67 35 83 40

Béziers Est

19, avenue Jean Foucault
ZI - BP 40080
34502 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 09 29 46

Agde

Centre Médical Vitalis
2, rue Dr. Schweitzer
Route de Rochelongue
34300 Agde
Tél. : 04 67 01 69 50

Bédarieux

PRAE Cavailly Coll
14, rue Aristide Cavailly Coll
34600 Bédarieux
Tél. : 04 48 44 01 50

Pézenas

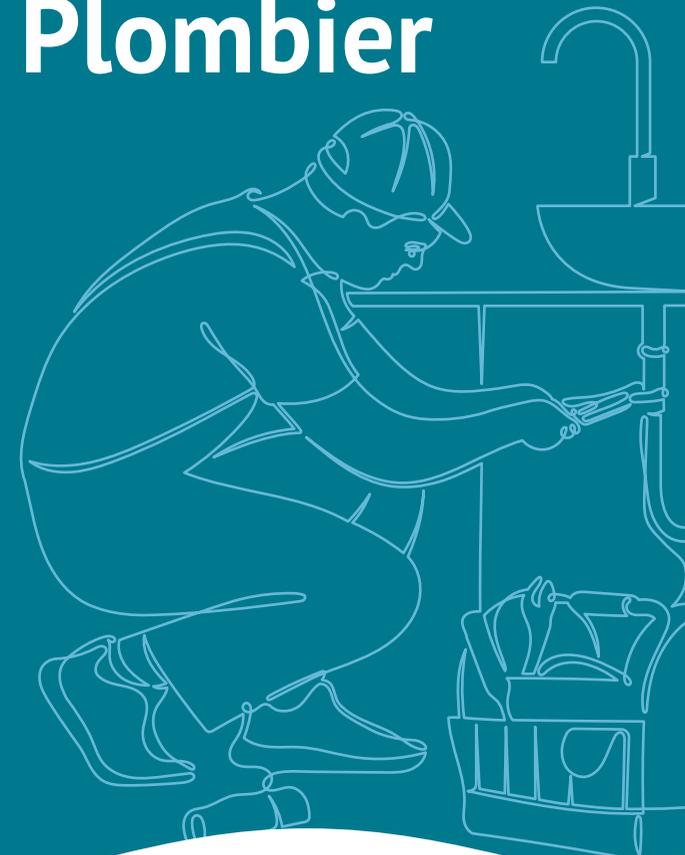
Immeuble Espace Laser
Boulevard Paul Vidal de Lablache
34120 Pézenas

www.aist-beziers.org

AIST.
SANTÉ TRAVAIL
Béziers Cœur d'Hérault

Association Interprofessionnelle Santé Travail
Béziers Cœur d'Hérault

Les risques liés au métier de Plombier



Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : Studio Asensò - Impression : Combes&Hund Béziers

AIST.
SANTÉ TRAVAIL
Béziers Cœur d'Hérault

Le métier de plombier en un coup d'œil

Quels sont les risques du métier ?

Comment se protéger de ces risques ?



Pénibilité du métier : manipulation de charges lourdes, gestes répétitifs, travail dans toutes les positions (accroupi, à genoux, les bras en l'air,...), Travail en hauteur).



Avoir des douleurs articulaires, mal au dos, glisser, tomber, se blesser.



Plier les genoux pour soulever du poids en se plaçant face à l'objet à porter. Privilégier l'utilisation échafaudages, ou a défaut une échelle fixée en bon état.



Utilisation d'outils coupants (cutters, scie,...), vibrants (disqueuse,...), électriques (perceuse,...) et chauffants (soudage,...).



Se blesser soi et blesser les autres (coupure, brûlure,...).
Avoir des fourmillement dans les mains et des crampes, s'électriser.



Alterner les tâches, utiliser les outils adéquats, entretenir le matériel et signaler les appareils défectueux. Brancher/débrancher les appareils avec les mains sèches. En cas de brûlure, refroidir à l'eau immédiatement.



Travail dans le bruit, causé par le travail du plombier et de ses collègues.



Apparition d'acouphènes, fatigue, surdité prématurée. Ne pas entendre les consignes de sécurité.



Utilisation du matériel de protection (casque antibruit, bouchons d'oreilles).



Utiliser des produits chimiques (colles, ciment, décapants, solvants, ...). Peut être en contact avec des matières dangereuses (amiante, plomb, ...).



Intoxications respiratoires : toux, essoufflement, éternuement, nez qui coule, vertiges, malaises, risque de développement de maladies pulmonaires et de cancers...
Intoxications cutanées : rougeurs, démangeaisons,...
Autres réactions : irritations oculaires,...



Utilisation du matériel de protection (gants, lunettes, masque) et lavage régulier des mains. Lire les étiquettes, éviter d'inhaler les produits, refermer les pots et laisser les produits dans les emballages d'origine. Se changer après le travail.



Être en contact des eaux usées (sanitaires) et parfois d'animaux (rats,...).



Risque d'infection.



Se protéger avec des gants et se laver régulièrement les mains. Être vacciné.